



## Les anomalies qui rongent les institutions politiques en République Démocratique du Congo : analyse et thérapie politologique

[The anomalies that plague political institutions in the Democratic Republic of Congo: analysis and politological therapy]

Kadimba Ilunga Marcel<sup>1\*</sup>, Kalokola Yangonde Julien<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), Département des Sciences Politiques, Administratives, Relations Internationales et Bonne Gouvernance, Kinshasa, République démocratique du Congo

### Résumé

Les anomalies qui handicapent le développement de la République Démocratique du Congo (RDC) ont constitué la matière autour de la quelle gravite notre réflexion. Le but de cette recherche est d'identifier les vrais maux qui freinent le développement de la RDC et de d'essayer de donner les pistes de solution. Il a été démontré que, ce sont les institutions politiques qui sont à la base de la misère de la population. En diagnostiquant la RDC, plusieurs maux la rongent dans le cadre institutionnel, notamment, la myopie institutionnelle, la presbytie institutionnelle et même du daltonisme institutionnel. Il faudrait alors des réformes institutionnelles assorties d'un leadership de qualité au sommet de l'État et surtout du patriotisme pour espérer mieux.

**Mots clés:** Anomalie, myopie institutionnelle, presbytie institutionnelle, daltonisme institutionnel

### Abstract

The anomalies that handicap the development of the Democratic Republic of the Congo (DRC) have constituted the material around which our reflection gravitates. The purpose of this research is to identify the real evils that are hampering the development of the DRC and to try to provide possible solutions. It has been shown that it is the political institutions that are at the root of the misery of the population. By diagnosing the DRC, several evils gnaw at it in the institutional framework, in particular, institutional myopia, institutional presbyopia and even institutional color blindness. It would then require institutional reforms accompanied by quality leadership at the top of the state and above all patriotism to hope for the best.

**Keywords:** Anomaly, institutional myopia, institutional presbyopia, institutional color blindness

\*Auteur correspondant: Kadimba Ilunga Marcel, ([marcelkeykadimba2018@gmail.com](mailto:marcelkeykadimba2018@gmail.com)). Tél. : (+243) 81 20 02 001

Reçu le 18/10/2022; Révisé le 20/11/2022 ; Accepté le 23/12/2022

**Copyright:** ©2022 Kadimba & Kalokola. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

## 1. Introduction

Le pouvoir politique s'inscrit et s'exerce dans le cadre de l'État qui constitue son support et sa charpente. L'État apparaît comme l'institution des institutions (Djoli, 2010 ; Kabuya, 2015).

La République démocratique du Congo (RDC), un État béni de Dieu qui souffre depuis toujours des plusieurs maladies, mais, simple à diagnostiquer.

Sa démographie, sa superficie, sa diversité abondante de ses ressources minières, sa fertilité de ses terres, sa biodiversité de ses faunes et flores, son pétrole et son gaz confirment la thèse selon laquelle, la véritable gâchette de l'Afrique se trouve en RDC, sans laquelle, le développement de cette dernière serait difficile (Cuvelier & Marysse, 2004). Elle est donc, la locomotive du continent noir. convoitée de partout, plusieurs tentatives de Balkanisation ont été observées et certains leaders comptés au bout des doigts ont sacrifié de leur vie pour l'unité de la RDC. Le but de ces papiers consiste à d'identifier les vrais maux qui freinent le développement de la RDC et de d'essayer de donner les pistes de solution.

Le pays de Lumumba Patrice et de M'Zée Kabila reste toujours un chantier à recommencer du fait de la fragilité de ses Institutions depuis son indépendance jusqu'à ce jour. Le problème général de ces papiers est de savoir, pourquoi la RDC est riche et sa population très, très pauvre ? La RDC a tous les atouts pour donner l'impulsion au centre de l'Afrique.

L'histoire nous renseigne que plusieurs États ayant eu les mêmes prouesses et capacités que la RDC en 1960, aujourd'hui la plupart d'entre eux enregistrent des meilleures avancées dans le concert des nations, notamment: le Canada, la Corée du Sud... (Zarka, 2003).

Voulant apporter notre modeste contribution aux fins d'aider la RDC à se relever en identifiant ses failles qui la rendraient malade, nos préoccupations spécifiques sont celles de savoir:

- Quels sont les maux qui rongent la RDC ?
- Quelle est la meilleure thérapie scientifiquement adaptée pour son envol ?

En diagnostiquant la RDC, les maux qui rongeraient le pays sont d'ordre institutionnel, notamment, la myopie institutionnelle, la presbytie institutionnelle et le daltonisme institutionnel. Ainsi, des réformes institutionnelles et le patriotisme seraient une thérapie idéale pour espérer mieux.

Pour mener à bien cette étude, la méthode exploratoire est celle qui va nous servir de moyen pour aboutir aux résultats des recherches escomptées. Elle sera épaulée par la technique d'observation libre et documentaire. Ces papiers seront développés en quatre points, le premier va étaler une brève présentation de la RDC, le deuxième va arborer une

analyse situationnelle de la RDC de manière brève, le troisième mettra en exergue le diagnostic au regard de symptômes visibles que présente la RDC et en fin, nous esquisserons quelques perspectives d'avenir.

## 2. Brève présentation de la RDC

La RDC est un État au cœur de l'Afrique, un État unitaire décentralisé de nature républicaine, avec une superficie de 2.345.409 km<sup>2</sup> partage ses frontières avec 9 pays voisins dont : le Burundi, la Tanzanie, le Rwanda, l'Angola, la Zambie, le Congo Brazza, la Centre Afrique, l'Uganda et le Soudan.

Avec ses 25 provinces plus la ville de Kinshasa la capitale, ce pays a sa propre monnaie, le Franc Congolais, plus 400 tribus et Ethnies et 4 langues Nationales dont le Swahili, le Kikongo, le Tshiluba et le Lingala.

Après son Indépendance, le 30 Juin 1960, la RDC compte plus ou moins 90 millions d'habitants, estimation faite par plusieurs organisations sérieuses dont la Banque Mondiale. Selon le (PNUD, 2019) l'espérance de vie est de 48 à 50 ans, taux d'alphabétisation 55%, la RDC occupe la 179<sup>ème</sup> place sur 189 pays considérés, sur le plan du développement humain. Un État de scandale géologique mais très pauvre. Sur le plan de ressources naturelles, la RDC est dotée d'un potentiel important en Hydroélectricité, soit 100.000 MW, donc le tiers du potentiel du continent noir. Le barrage d'Inga seul compte 44.000 MW (ANAPI, 2020).

Ses principales ressources minérales très connues sont: le cuivre, (premier producteur en Afrique), Cobalt (premier producteur mondial) de l'or, diamant, coltan, uranium et toutes les autres matières se trouvant dans le tableau périodique, don seulement, représentent un potentiel de 24 milles milliards avec 10% de réserve mondiale de cuivre, plus 50% de réserve mondiale de cobalt, 30% de réserve mondiale des diamants et 70% de réserve de coltan. Donc le PIB des USA associe au PIB de l'Europe orientale, ça fait 22 milles milliards d'USD, donc, la RDC serait plus Riche même plus l'Arabie Saoudite avec ses réserves de pétrole estimée à 18.000 Milliards. Cette impressionnante situation devrait pousser les dirigeants à un sursaut patriotique doublée de responsabilité en fin d'arriver à faire vendre la RDC à sa vraie valeur extérieure (Noury, 2010).

Son potentiel en eau, au-delà de toutes les rivières, difficile à compte, la RDC possède un grand fleuve qui traverse de l'EST à l'Ouest, un réseau le cuistre dont le lac Tanganyika, Kivu, Albert, Muero, le lac Tumba et Maïdombe.

Son potentiel en terre arable, 120 millions d'Hectares des terres arables dont 80 millions sont accessibles et 40 millions qu'on peut irriguer. A noté

que sur les 80 millions accessibles, 10% seulement sont exploitées dont 3% à la culture et 7 à l'élevage (INS, 2012).

S'agissant du massif forestier, 155 millions d'hectares est l'estimation. Après l'Amazonie du Brésil, avec 140 Gt d'émission de potentiel COD capable de résorber le Gaz à effet serre. La liste des ressources de la RDC n'est pas exhaustive (FAO, 2017).

### 3. Brève analyse situationnelle de la RDC

Sur ce point, nous allons essayer d'analyser les secteurs essentiels du développement sans être factuel vu l'abondance de la matière. Ce pays est pratiquement en déliquescence et tout est catastrophique. Si la RDC était une entreprise, il y a longtemps qu'elle aurait été déclarée en faillite (Reybrouck, 2010). Mais à l'instar de plusieurs entreprises publiques déjà en faillite et dont on refuserait de reconnaître la réalité, l'État Congolais s'obstine à ne pas reconnaître la gravité de sa situation, à la place de prendre des mesures efficaces pour assurer son Avenir. Le Congo n'est pas à mesure d'assurer ses fonctions régaliennes et surtout la survie de sa population. Que lui reste-il?

Comment se présente la situation de son économie de manière globale? La situation sécuritaire desquelles, les parlementaires et les membres du gouvernement devraient travailler à fond? La situation infrastructurelle? Sans oublier la Justice. Ces interrogations vont nous permettre de bien diagnostiquer aux fins de répondre aux préoccupations initiales soulevées dans l'introduction.

#### 3.1. Du point de vue économique

Après la première guerre du Congo, En 1966, les puissantes industries minières du Kasai et du Katanga ont été nationalisées par le président Mobutu. C'est alors que plusieurs ont parlé de l'âge d'or du Congo. En 1967, la monnaie locale lancée par l'État valait deux dollars américains, les écoles publiques se développent et l'exode rural s'accélère, le prix du café, du cuivre ou d'autres minerais sont florissants (Nevyl, sd).

C'est à partir de 1973, que le pays sera touché par une crise économique aigüe, causée par la baisse du prix de cuivre. La corruption va se généraliser et l'inflation devient galopante (Muzong, 2008) tandis que Mobutu privatise des nombreuses entreprises à son nom ou aux noms de ses proches (zaïrianisation) le pays produit d'importante quantité de café pour exportation mais ne couvre pas ses besoins alimentaires. La question de moderniser l'agriculture n'étant pas au menu, en 1980, l'économie va tourner au Marasme et le PIB croît faiblement alors que la croissance démographique explose.

Au changement du régime en faveur de l'AFDL, le gouvernement remplace « le Zaïre »

(monnaie) par le Franc Congolais. Mais faute d'une économie forte et surtout diversifiée, le Franc Congolais a commencé aussi à dégringoler jusqu'à ce jour 2023 où 1 dollar vaut plus de 22.000 Francs Congolais, malgré les efforts fournis par l'ancien chef de l'État, Joseph Kabila Kabange et son premier Ministre Matata Mponyo Mapon qui ont quand même en leur période fourni un effort très considérable pour stabiliser la monnaie et accroître l'économie avec les stratégies de la diversification économique (FMI, 2016) Visiblement, tous ces efforts sont à refaire puisqu'avec le gouvernement sous Félix Tshisekedi rien ne semble aller de l'avant pendant, ses quatre années, malgré le potentiel qu'offre la RDC. Le pays est au bas de l'échelle de l'économie mondiale. La RDC est un pays très pauvre dont la population vit avec moins de deux dollars par jours. Soit parmi les cinq nations les plus pauvres du monde selon le classement de la Banque Mondiale (2021), en dépit de ses ressources naturelles étalées ci-haut, l'État Congolais est incapable de rentabiliser ces potentialités suscitées en sa faveur et celle de la population.

Les décideurs se sont transformés en hommes d'affaire, ils préfèrent travailler avec ou pour le compte de leurs partenaires étrangers, qui leurs garantissent l'appui politique que de privilégier les intérêts de l'État et de la population. Ainsi s'est mise en place d'une économie de prédation où la plupart des dirigeants dont la gestion opaque échappe aux fiscaux. Avec l'argent pris à l'État certains dirigeants Congolais sont plus riches que l'État lui-même. Pendant ce temps, sa population est réduite à une précarité sans précédente, une souffrance qui ne dit pas son nom.

#### 3.2. Du point de vue sécuritaire

C'est depuis plusieurs décennies que le pays est dans une insécurité quasiment permanente. L'État est incapable de surveiller ses frontières qui sont tout à fait des passoires pour n'importe quelle opportuniste. Une porosité des frontières sans précédente. Le territoire Congolais devient un terrain de refuge pour les groupes armés étrangers. Cela se justifie tout d'abord par la première guerre du Congo de 1996 au 17 mai 1997, au terme de laquelle, le président Mobutu fut chassé du pouvoir par des troupes rebelles soutenues par les États Étrangers, essentiellement le Rwanda et l'Uganda. Et le chef rebelle Laurent Désiré Kabila se proclama président de la République Démocratique et changera ainsi le nom du pays qui était le Zaïre en République Démocratique du Congo. En 1998, reconnaissant le massacre, M'Zée Kabila attribue la paternité à son allié de l'époque, le Rwanda de Paul Kagame (Nevyl, sd).

En août 1998, tous les membres du gouvernement d'origine Tutsi se retirent lorsque le président leur avait demandé de retourner chez eux,

ce dans ce contexte là que la deuxième guerre du Congo s'est éclatée, avec plusieurs groupes armés du Burundi, du Rwanda et de l'Uganda contre l'armée de la RDC et cette guerre a été la plus meurtrière depuis la seconde guerre mondiale.

Après le 30 juin 2003, date à laquelle beaucoup pensaient que la paix restera éternelle au Congo, puisque cet acte qui avait formellement sanctionné ou consacré la fin de la guerre de 1998, dite deuxième guerre du Congo, mais l'observation fait état des plusieurs guerres asymétriques qui continuent à écumer la population Congolaise surtout à l'EST du pays.

Ces forces constituées des plusieurs groupes armés dont, les ADF, FDLR... opèrent allègrement comme un État dans un État, ils perçoivent des taxes, exploitant des ressources naturelles, jugent et exécutent les Congolais sans que l'État n'ait le contrôle de ses territoires pour protéger la population ou l'intégrité territorial (E. Kapend, *Communication personnelle, le 17 novembre 2022*). L'État a perdu le monopole de la violence sur son territoire, c'est-à-dire, créer ou lever une armée au Congo n'est plus la prérogative exclusive de l'État, n'importe qui, peut faire n'importe quoi au Congo, le pays de Lumumba.

Voilà pourquoi, certains nationaux au regard du chômage de masse, se regroupent et finissent à opérer comme ces mêmes groupes armés, justement pour exploiter les ressources naturelles. Les dizaines de morts sont enregistrées chaque jour à l'Est du pays, parmi les causes:

- Les conflits interethniques ;
- Les conflits ethniques ;
- Le chômage de masse ;
- La porosité des frontières ;
- L'enclavement des territoires ;
- L'exploitation illégale des ressources naturelles ;
- L'indiscipline dans l'armée.

### 3.3. Du point de la justice

Une justice très mal réputée du premier au dernier citoyen. Les Congolais ne font plus confiance en la justice. L'impunité est instituée en règle et la justice est en faveur de mieux offrants ou aux plus puissants.

Des dossiers scandaleux qui font l'objet de clameur publique sont classés sans suite (dossier 100 jours). La corruption est signalée partout, de la présidence jusqu'au bureau du quartier. Rares sont des dossiers qui connaissent un dénouement équitable. Les affaires publiques et privées sont scandaleusement manipulées au vu et au su du public, qui y assiste, même certaines lois sont taillées sur mesure pour satisfaire aux intérêts des puissants. Aller en justice équivaut à apprêter l'argent pour assurer l'issue du procès; même si on a raison.

Beaucoup de fait de ces genres sont diffusés dans plusieurs chaînes de télévision dont la chaîne de faits Sociaux, Molière Tv/Kin Makambo, Bosolo na politik.

### 3.4. Du point de vue des infrastructures

C'est dans les attributions de l'État d'ériger les gros ouvrages pour faciliter la vie à ses citoyens. (Carre, 2007). Ainsi, la RDC s'est lancée dans la construction des gros ouvrages grâce à la manne du cuivre vers les années 1970. Mais l'État n'a pas su les entretenir. Par exemple, le chemin de fer qui est une voie importante pour l'économie Congolaise qui assurait le gros du transport des personnes et de marchandises a été abandonné, des routes de dessertes agricoles sont devenues borbiers. Aujourd'hui pour traverser de l'Est à l'Ouest, nord-sud, principalement, il faut prendre l'avion (Nevyl, sd). Aujourd'hui les bagatelles des sommes allouées pour les infrastructures sont détournées par les politiciens (dossiers 100 jours)

Plusieurs années, après l'indépendance, les infrastructures immobilières qui existent en provinces sont essentiellement celles laissées par les colons. Malgré, l'effort fourni par Joseph Kabila, le quatrième président de la RDC qui a tenté de relier toutes les provinces, mais, cette conjonction n'a pas été effective dans l'absolue.

Tenant compte de l'analyse situationnelle de tous les points de vue susmentionnés, l'on a constaté que certaines maladies que souffre la RDC sont véritablement institutionnelles.

## 4. Du Diagnostic de la RDC au regard des symptômes visibles

Réaliser un diagnostic en RDC permet de mettre en évidence les pathologies qui rongent ses institutions et d'identifier leurs axes d'améliorations pour en assurer une prise en charge appropriée, car il est difficile de se battre contre une maladie quand on ne sait pas contre quoi lutter.

Ainsi, après avoir diagnostiqué les institutions de la RDC, les anomalies suivantes méritent une thérapie adéquate:

- La myopie institutionnelle
- La presbytie institutionnelle
- Le daltonisme institutionnel.

### 4.1. De la myopie institutionnelle

Une myopie est d'abord, un concept de la médecine classique, qui est justement une maladie visuelle (vision) c'est-à-dire, une vue forte courte qui ne peut voir clairement les objets éloignés sans le secours d'un verre concave (Recueil de médecine vétérinaire, 1893). C'est Justement la pathologie du pouvoir exécutif du Congolais qui depuis la nuit de temps, n'a jamais été en mesure de se fixer une vision claire pour la RDC et même pour sa population dans une approche prospective.

L'État Congolais, est celui qui ne sait jamais définir de ce qu'il sera dans 5 ans, 10 ans et même 50 ans après. C'est donc, un État qui vit avec des Spontanéités, sans prévision et sans évaluation sectorielle. En réalité, au regard de tous les enjeux qu'offre la RDC, cette dernière devrait avoir des grands projets réalisables qui devront être assurés de façons continue à la place de slogans.

Voilà pourquoi, le gouvernement peut voter un budget qui reste irréalisable. L'exemple du budget de 2020 est très éloquent où 11 milliards sont restés sur papier et que la réalité a été autre. Le pouvoir exécutif congolais n'a jamais su voir clair de loin, dans la mesure où même l'éducation des enfants en milieux Urbains et en milieux ruraux pose problème et la satisfaction est loin d'être acceptable sur tous les plans.

#### **4.2. De la presbytie institutionnelle**

Cette pathologie concerne ou est attribuée au parlement Congolais. La Presbytie étant une pathologie visuelle qui rend difficile, la focalisation de la vision lire ou effectuer un travail de près (Sechel, 1847). Le parlement congolais étant la deuxième Institution du pays selon l'article 68 de la constitution, souffre de cette presbytie parlementaire. Avec ses deux rôles majeurs celui de contrôler le gouvernement et celui de légiférer, les recherches nous ont démontré que, cette pathologie de voir claire et surtout de près la misère congolaise et toutes ses difficultés et bien existante. Ils ont toujours été déconnectés de la vraie réalité de la vie quotidienne de la population assise sur l'extrême pauvreté. Au regard des potentiels que regorge la RDC, un parlement sérieux créerait des lois à impacte visible et adaptées à la vraie réalité de la RDC. L'incapacité de sanctionner le pouvoir exécutif confirme au mieux cette perte de réalité qui visiblement est en face. C'est pourquoi, il faut envisager des reformes qui permettront à avoir un parlement jeune, un parlement qui va se soucier du bien-être de la population, par-là, nous préférons limiter les nombres des mandats ou de rajeunir cette institution. Pour confirmer cette presbytie institutionnelle, peu sont ceux qui rentrent dans leurs bases pour s'imprégner de la vraie réalité de voir de près leurs problèmes et d'en assurer le monitoring.

#### **4.3. Du daltonisme institutionnel**

Un concept purement adapté à la justice congolaise, au besoin, aux cours et tribunaux de la RD Congo au regard de sa fonctionnalité.

Le daltonisme ou la dyschromatopsie est une anomalie de la vision de couleur qui est souvent héréditaire et congénitale, ce qui signifie qu'elle se transmet de génération en génération et qu'elle n'évolue pas au cours de la vie (Debruyne, 2011) C'est dans cette analyse significative que, nous avons dégagé une ressemblance avec l'appareil judiciaire de la RDC qui souffre depuis des

générations de cette pathologie de la vision judiciaire. La justice en RDC est celle qui se distingue par sa complaisance, par sa double vitesse, le fait de voir blanc ce que tout le monde voit noir.

C'est en RDC, où quelqu'un peut entrer dans les institutions pauvres et en sortir très riche, c'est dans ce même pays qu'un conseiller spécial d'un chef de l'État qui mentionne dans ses multiples rapports, relevant de son secteur en matière de lutte contre la corruption et le blanchement de capitaux, que 15 milliards de dollars se volatilisent chaque année et échappent à la caisse de l'État. Et ces derniers ne sont jamais inquiétés, mais, les pauvres sont toujours poursuivis au regard des griefs qui sont mis en leur charge à tort ou à raison. Une justice dépendante du pouvoir exécutif au vu et au su de tout le monde. Pourtant l'article 151 alinéa 1 de la constitution mentionne très clairement que le pouvoir judiciaire ne peut pas subir ou obtempérer les injonctions du pouvoir exécutif et l'article 150 al.2 stipule que, les juges sont soumis dans l'exercice de leurs fonctions qu'à l'autorité de la loi. C'est-à-dire la RDC a doté des très bons verres à cet appareil judiciaire aux fins de voir claire tout ce qui relève de sa compétence.

#### **4.4. Conséquences**

Les conséquences de toutes ces pathologies sont légions, mais, en général, c'est la pauvreté de la population.

La RDC, n'est pas en mesure de répondre positivement à un certain nombre de besoin des ménages avec et surtout la dégradation du tissu économique, le revenu de chaque ménage est devenu insuffisant de sorte qu'il devient difficile à satisfaire même les besoins essentiels. Cette situation s'est tellement détérioré au point de toucher tous les secteurs de la vie en RDC.

Le résultat de l'enquête menée dans le cadre de Document de stratégie de croissance et de réduction de pauvreté (Kamitatu & Muzito, 2011) en 2006 mettant bien en exergue un indice de pauvreté non négligeable. L'indice nationale est estimé à 71% en RDC cependant l'échec est attribué d'une part à la mauvaise gestion des ressources publiques et d'autres part la difficile participation de la population à la gestion de la chose publique. Ce qui fait que la RDC demeure l'un de pays le plus pauvre du monde du fait de toutes les pathologies que nous venons de mettre en exergue dans les points précédents.

##### **4.4.1. De l'accès à l'eau potable**

Comme nous avons indiqué, dans le point de la présentation de la RDC, les recherches ont démontré le potentiel en eau qu'offre la RDC, un potentiel visible qui ne demande aucune expertise de haute portée scientifique. La réalité est que, la RDC est comptée parmi le pays dont le taux d'approvisionnement figure parmi les plus bas dans le monde, par manque d'accès à l'eau potable, les ménages congolais se contentent de l'eau de la

source, surtout dans les milieux ruraux. La pénurie d'eau potable est un problème structurel, dans certains territoires, les habitants se déplacent à plus de 3Km pour trouver de l'eau de consommation et la plus part s'approvisionnent les eaux des rivières, des fleuves, des lacs et des sources non aménagées. Le taux de couverture est estimé à 30% et l'assainissement à 9% (Muhanzi, 2020) et cela est dû par le fait de:

- Faible investissement publics dans ce secteur ;
- Niveau de couverture des coûts de productions d'eau très bas ;
- Prix de vente de l'eau non compatible aux charges de production ou de mobilisation ;
- Manque des matériels et des outils pour la production de l'eau potable ;
- Vétusté des équipements de production d'eau ;
- Manque d'une bonne politique de l'État en matière de la distribution et production de l'eau potable.

#### 4.4.2. De l'accès à l'électricité

Malgré le 100.000 MW de potentiel en électricité, première en Afrique, 13% du potentiel mondial (Amadou & Leckram, 2020) le grand Inga qui compte 44.000 MW, le courant électrique devient un luxe en RDC, ce secteur est faiblement valorisé par manque de stratégies adéquates, dans le même ordre d'idée, l'incapacité de la SNEL est notoire, le mal est profond, il atteint le stade de métastase, du fait de sa gestion qui se trouve, visiblement entre les mains inexpertes et de prédateurs. L'image de sa calamiteuse gestion est reflétée par la qualité de dessertes en électricité offertes à la population.

Dans les milieux urbains, le taux de desserte représente 20% et 6 à 9% (Amadou & Leckram, 2020) dans les milieux Ruraux, de ces statistiques, comment l'industrialisation serait-elle possible en RDC ? Comment l'émergence annoncée serait possible si le pouvoir public n'arrive pas à assurer une belle énergie électrique au pays?

En effet, cette situation est due:

- A la vétusté des équipements de la SNEL ;
- Aux mauvaises gestions de la SNEL ;
- Au manque d'une bonne politique de l'État en matière de desserte en énergie électrique ;
- Les faibles ressources allouées par l'État dans ce secteur ;
- Manque de réhabilitation de centrale Hydroélectrique existant à travers le pays ;
- Manque d'une politique ouverte, celle d'envisager l'exploitation d'autres ressources d'énergies notamment : Photovoltaïque et même éolienne.

## 5. Perspective d'avenir

Sur ce point, il est question de circonscrire les nécessités pour l'avenir du Congo sur le plan social, économique, politique et judiciaire.

### 5.1. Sur le plan social

Qu'il s'agisse de l'organisation d'une marche, d'un défilé ou d'un rassemblement de personnes dans la rue ou dans tout autre espace public, L'État devra faire son auto évaluation, faire l'analyse de la situation globale du pays, tout en adoptant des nouvelles orientations de façon objective sans aller à côté des textes légaux et très particulièrement la constitution.

Ceci revient à dire qu'il faut aimer la patrie, adopter des bonnes lois qui auront un impact positif sur toute la population, puisque la ligne cardinale du gouvernement est de répondre aux objectifs du millénaire OMD et de réduire significativement la pauvreté, l'amélioration de l'accès de la population aux soins de santé et à une éducation de qualité, la promotion des organisations de base dans la définition des politiques sectorielles, la planification, la mise en œuvre et les suivis des programmes de réduction de la pauvreté; sans oublier, la réhabilitation des infrastructures et les rétablissements des services sociaux en conjonction avec différents partenaires, les ONG, les églises ou les sociétés civiles avec le 4 principes du développement : précaution, participation, solidarité et responsabilité.

### 5.2. Sur le plan économique

Il faudrait du pragmatisme au regard de toutes les possibilités qu'offre la RDC avec ses potentiels. La diversification de l'économie est la solution majeure.

- Rationaliser les dépenses publiques ;
- Appliquer une politique monétaire prudente, centrée sur le renforcement de l'indépendance de la Banque Centrale et sur la transparence des opérations financières de l'État afin de limiter les déficits, relancer la production agricole, la pêche, l'élevage... ;
- Jeter un regard Économique sur le potentiel qu'offre le secteur forestier, sa mise en valeur serait un atout en vue de renflouer la caisse de l'État, tout en veillant sur l'équilibre de l'écosystème ;
- Stabiliser les entreprises publiques du portefeuille longtemps abandonnées.

### 5.3. Sur le plan politique

Les animateurs devront aimer la RDC et prendre conscience de ce que représente effectivement ce beau pays à travers l'Afrique et le monde. Pour ce faire, le respect de la constitution et de toutes les lois demeurent la première condition.

D'autres aspects tels que: la corruption, le népotisme, le tribalisme, le clientélisme devraient être conçus comme un tabou politique susceptible d'un emprisonnement conformément à la rigueur de la loi.

Les institutions devraient travailler en harmonie selon les règles de l'art et aucune ne devrait piétiner l'autre pour des raisons qui lui seraient favorables et défavorables pour d'autres. L'organisation de la société pour satisfaire les besoins de base ressentie par le peuple devrait être la préoccupation majeure. C'est ici où les parlementaires et les membres du gouvernement devront jouer leur rôle, chacun en ce qui lui concerne de rencontrer les aspirations du peuple qui leurs a donné mandat.

#### 5.4. Sur le plan judiciaire

La justice étant le moyen par excellence pour élever une nation, la justice de la RDC devrait être irréprochable, elle devrait être sans complaisance, l'application de la loi devrait être le seul moyen dans l'exercice de leur pouvoir.

- Pas de tribalisme
- Pas du clientélisme
- Pas de corruption
- Pas du favoritisme

Voilà les 4 éléments qui devront travailler la conscience des procureurs, les magistrats et même des juges de la RDC. Voir Blanc où tout le monde voit blanc et rouge où tout le monde voit rouge. Se soumettre à l'autorité de la loi, devra être leur attitude comme stipule l'article 151 de la constitution.

C'est de cette manière que ce pouvoir judiciaire ne souffrira plus du daltonisme judiciaire et aider les autres institutions de ne plus souffrir de leurs différentes anomalies suscitées dont la presbytie institutionnelle du parlement et de la myopie institutionnelle du pouvoir exécutif.

## 6. Conclusion

Somme toute faite, notre analyse a brossé une partie des grands problèmes qui engouffrent la RDC malgré ses multiples potentialités qu'elle regorge.

Il était question, de définir les pathologies ou les anomalies qui se dégagent après diagnostic dans tous les trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire en RDC. Il ressort de ces analyses des graves révélations dans le chef de ces trois pouvoirs qui contribuent efficacement à la ruine du pays.

La myopie institutionnelle a été constatée dans le pouvoir exécutif de par sa définition et de par la réalité fonctionnelle de l'institution président et du gouvernement de la RDC. Il en est aussi de l'institution parlement qui a présenté des symptômes de la presbytie institutionnelle et en fin du pouvoir judiciaire ou de la justice congolaise qui a aussi présenté les symptômes du daltonisme judiciaire au regard de cette même approche analytique.

Le pays n'avance pas depuis toutes les années après l'indépendance suite aux différentes anomalies que nous avons évoquées et que l'État congolais

devrait travailler pour que ces institutions, selon l'article 68 de la constitution, soient rationalisées avec des objectifs et les missions qui relèvent des compétences de chacune d'entre-elles.

Il était également question d'insister sur les grands remèdes qui dépendent impérativement de l'amour de la patrie, de la conscience de ce que représente véritablement la RDC en Afrique et dans le monde entier et en fin du respect scrupuleux de prescrits pertinents de la Constitution et même d'autres textes légaux qui régissent la RDC.

Sur tous les plans, avec une compétence irréfutable au sommet de l'État, et un leadership de qualité, la vision de la RDC sera orientée vers les résultats et la durabilité puisque, la compétence régulatrice, extractive, distributive et réactive ou responsive seront mises en contribution. Un État est cette personne morale qui doit avoir honte de la misère de sa population.

## Références bibliographiques

- Amadou, Z. & Leckram, A. (2020). *Rapport du projet de réhabilitation et renforcement des centrales hydroélectriques d'Inga et réseau de distribution de kinshasa, 18 Février 2020, Gouvernement congolais, Groupe de la banque africaine du développement*. Consulté le 26/10/2022, sur <https://www.afdb.org/fr/documents/republique-democratique-du-congo-projet-de-rehabilitation-et-renforcement-des-centrales-hydroelectriques-dinga-et-du-reseau-de-distribution-de-kinshasa-projet-pmede-project-appraisal-report>
- ANAPI. (2020). *Guide de l'investissement*. Consulté le 12/10/2022, sur [https://www.investindrc.cd/fr/IMG/pdf/dossier\\_anapi\\_version\\_franc\\_aise\\_brochure\\_guide\\_d\\_e\\_l\\_investisseur.pdf](https://www.investindrc.cd/fr/IMG/pdf/dossier_anapi_version_franc_aise_brochure_guide_d_e_l_investisseur.pdf)
- Banque Mondiale. (2021). *RDC-Vue d'ensemble*. Consulté le 12/07/2022, sur <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>
- Carre, R. (2007). *Contribution à la théorie générale de l'État*. Paris, Dalloz.
- Cuvelier, J. & Marysse, S. (2004). Les enjeux économiques du conflit en Ituri, *L'Afrique des Grands Lacs annuaire*, 171. Consulté le 12/07/2022, sur <https://biblio.ugent.be/publication/1863604>
- Debruynne, E. (2011). *Le daltonisme dépistage et orientation professionnelle*. Consulté le 14/10/2022, sur [https://www.universalis.fr/encyclopedie/daltonisme/4\\_consequences\\_pratiques\\_du\\_daltonisme/](https://www.universalis.fr/encyclopedie/daltonisme/4_consequences_pratiques_du_daltonisme/)
- Djoli, J. (2010). *Droit constitutionnel: tome 1*. Kinshasa, Édition universitaires africaines.

- FAO. (2017). *L'inestimable forêt congolaise alliée redoutable face au changement climatique*. Consulté le 02/07/2022, sur [www.fao.org](https://www.fao.org/actualites/detail/fr/c/854003/https://unctad.org/system/files/official-document/aldcinf8_fr.pdf)
- FMI. (2016). *Rapport sur la stabilisation budgétaire-Les échos*. Consulté le 03/07/2022, sur <https://www.lesechos.fr/2012/11/augustin-matata-ponyo-rdc-la-stabilite-budgetaire-et-monetaire-est-une-vertu-382878>
- INS. (2011). *Rapport global, enquête 1-2-3*. Consulté le 19/11/2022, sur <https://www.google.fr/search?hl=fr&q=institut+national+des+statistiques+rdc+rappor+global+stratetique+2012&oq=institut+national+des+statistiques+rdc+rappor+global+stratetique+2012&aqs=heirloom-srp>
- Kabuya, L. (2015). *Introduction à la science politique*. Kinshasa, Médiaspaul.
- Kamitatu, O. & Muzito A. (2011). *Document de stratégie de croissance et réduction de la pauvreté, deuxième génération*. Consulté le 16/09/2022, sur [http://planificationfamiliale\\_rdc.net/docs/16\\_DocumentDeLaStrategieDCoissanceEtReductionDeLaPauvrete2eGeneratin\\_DSCR\\_2011\\_2015\\_Vol.1\\_Octobre2011.pf](http://planificationfamiliale_rdc.net/docs/16_DocumentDeLaStrategieDCoissanceEtReductionDeLaPauvrete2eGeneratin_DSCR_2011_2015_Vol.1_Octobre2011.pf)
- Muhanzi, E. (2020, Mars). *Quid sur la desserte en eau potable en RDC*. *Radio okapi*. Consulté le 16/09/2022, sur [https://www.radiookapi.net/mot\\_cle/eustache-muhanzi](https://www.radiookapi.net/mot_cle/eustache-muhanzi)
- Muzong, K. (2008), *Corruption et gouvernance en RDC durant la transition 2003-2006*. Consulté le 12/10/2022, sur <https://issafrica.org/research/monographs/corruption-et-gouvernance-en-rdc-durant-la-transition-2003-2006>
- Nevyl, L. (sd). *La RDC et son histoire de l'Antiquité à nos jours*. Kinshasa, Ebri-collection
- Noury, V. (2010). *La ruée vers le coltan, new-African*. Londres. Consulté le 03/09/2022, sur <http://kakalugi.unblog.fr/2010/09/17/selon-le-magazine-new-african-mines-la-rdc-pese-24000-milliards-usd/>
- PNUD. (2019). *Rapport de l'Indice de développement humain*. Consulté le 10/07/2022, sur <https://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/fr/COD.pdf>
- Recueil de médecine vétérinaire. (1893). *Pathologie*. Consulté le 13/11/2022, sur <https://www.google.fr/search?hl=fr&q=Recueil+de+m%C3%A9decine+v%C3%A9t%C3%A9rinaire%2C+%281893%29.+Pathologie%2C+consult%C3%A9+le+13%2F11%2F2022%E2%80%A6%E2%80%A6.&oq=Recueil+de+m%C3%A9decine+v%C3%A9t%C3%A9rinaire%2C+%281893%29.+Pathologie%2C+consult%C3%A9+le+13%2F11%2F2022%E2%80%A6%E2%80%A6.&aqs=heirloom-srp>
- Reybrouck, D.V. (2010). *Congo une histoire*. Amsterdam, De Bezige Bij.
- Sechel, K. (1847). *La presbytie*. Consulté le 14/10/2022, sur <https://www.google.fr/search?hl=fr&q=Sechel%2CK.%281847%29.+La+presbytie+%2Cconsult%C3%A9+le+14%2F10%2F2022&oq=Sechel%2CK.%281847%29.+La+presbytie+%2Cconsult%C3%A9+le+14%2F10%2F2022&aqs=heirloom-srp>
- Zarka, J.C. (2003). *Introduction au droit constitutionnel*. Paris, Ellipses.